

Toujours plus loin des engagements pris

TENDANCES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (% PNB) ^A											
Aide publique au développement net des pays développés (CAD) et organisations multilatérales aux pays en développement											
	1989-1990 MOYENNE ^B	1994-1995 MOYENNE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Allemagne	0,42	0,32	0,27	0,27	0,27	0,28	0,28	0,36	0,36	0,37	0,38
Australie	0,36	0,34	0,27	0,25	0,26	0,25	0,25	0,25	0,30	0,32	0,34
Autriche	0,16	0,22	0,23	0,34	0,26	0,20	0,23	0,52	0,47	0,50	0,42
Belgique	0,46	0,35	0,36	0,37	0,43	0,60	0,41	0,53	0,50	0,43	0,47
Canada	0,44	0,40	0,25	0,22	0,28	0,24	0,27	0,34	0,29	0,29	0,32
Danemark	0,94	0,99	1,06	1,03	0,96	0,84	0,85	0,81	0,80	0,81	0,82
Espagne	0,17	0,26	0,22	0,30	0,26	0,23	0,24	0,27	0,32	0,37	0,43
États-Unis d'Amérique	0,18	0,12	0,10	0,11	0,13	0,15	0,17	0,23	0,18	0,16	0,18
Finlande	0,64	0,31	0,31	0,32	0,35	0,35	0,37	0,46	0,40	0,39	0,43
France	0,60	0,58	0,30	0,31	0,37	0,40	0,41	0,47	0,47	0,38	0,39
Grèce	—	—	0,20	0,17	0,21	0,21	0,16	0,17	0,17	0,16	0,20
Hongrie	—	—	—	—	—	0,03	0,07	0,11	0,13	0,08	0,07
Irlande	0,16	0,27	0,29	0,33	0,40	0,39	0,39	0,42	0,54	0,55	0,58
Islande	—	—	0,10	0,13	0,15	0,17	0,18	0,18	0,27	0,27	—
Italie	0,36	0,21	0,13	0,15	0,20	0,17	0,15	0,29	0,20	0,19	0,20
Japon	0,31	0,28	0,28	0,23	0,23	0,20	0,19	0,28	0,25	0,17	0,18
Luxembourg	0,20	0,38	0,71	0,76	0,77	0,81	0,83	0,86	0,90	0,91	0,92
Norvège	1,11	0,94	0,76	0,80	0,89	0,92	0,87	0,94	0,89	0,95	0,88
Nouvelle-Zélande	0,22	0,23	0,25	0,25	0,22	0,23	0,23	0,27	0,27	0,27	0,30
Pays-Bas	0,93	0,79	0,84	0,82	0,81	0,80	0,73	0,82	0,81	0,81	0,80
Pologne	—	—	0,02	0,02	—	0,01	0,05	0,07	0,09	0,10	0,08
Portugal	0,24	0,29	0,26	0,25	0,27	0,22	0,63	0,21	0,21	0,22	0,27
République de Corée	—	—	0,04	0,06	0,05	0,06	0,06	0,10	0,05	0,07	0,09
République tchèque	—	—	0,03	0,05	0,07	0,11	0,11	0,11	0,12	0,11	0,11
Royaume-Uni	0,29	0,30	0,32	0,32	0,31	0,34	0,36	0,47	0,51	0,35	0,43
Slovaquie	—	—	0,03	0,04	0,02	0,05	0,07	0,12	0,10	0,09	0,10
Suède	0,93	0,86	0,80	0,77	0,84	0,79	0,78	0,94	1,02	0,93	0,98
Suisse	0,31	0,35	0,34	0,34	0,32	0,39	0,41	0,44	0,39	0,37	0,41
Thaïlande	—	—	—	—	—	—	—	—	0,04	—	—
Turquie	—	—	0,04	0,04	0,04	0,04	0,11	0,17	0,18	0,09	—
TOTAL CAD	0,32	0,28	0,22	0,22	0,23	0,25	0,26	0,33	0,31	0,28	0,30

REMARQUES : A : Déboursements nets en prix et taux de change courants. B : y compris remise de dettes associées à l'AOD en 1990, exception faite de la totalité de la CAD. C : Ce tableau incorpore les données de 2008, ainsi que les modifications effectuées par la source pour les années précédentes.

SOURCE : OCDE, banque de données sur site web août 2009 (www.oecd.org).

Aide Publique au Développement (% del INB) : Déboursements nets de prêts et de subventions accordés aux pays et aux territoires qui figurent dans la partie I de la Liste de Récepteurs d'Aide du Comité d'Aide au Développement (CAD) (a) effectués par le secteur public, (b) dans le but fondamental de promouvoir le développement économique et le bien-être, (c) accordés en termes financiers d'octroi (s'il s'agit d'un prêt, au moins avec 25% de composant de subvention). Elle comprend, en plus des flux financiers, la Coopération Technique. Sont exclus les subventions et les prêts à des fins militaires. Les paiements par virements à des particuliers (par exemple, retraites, réparations ou paiements d'assurances) ne sont généralement pas inclus. Exprimé en pourcentage du produit national brut (PNB).

Depuis la décennie des années 1970 les pays développés se sont engagés à destiner un quota fixe à l'Aide publique au développement (APD), engagement ratifié dans la déclaration finale de la Réunion mondiale sur le développement social à Copenhague en 1995. L'Aide publique au développement a été fixée par un pourcentage (0,7 %) du Produit National Brut (PIB) des pays donateurs de l'APD de l'OCDE. De même, dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire il a été proposé de promouvoir une association mondiale pour le développement, en conservant l'engagement d'aide financière pris par les pays les plus développés et la responsabilité pour les pays destinataires de l'attribuer au développement social, en particulier à la réduction de la pauvreté.

En 2008, l'aide internationale s'est située à 0,28 % du Produit National Brut des pays donateurs, marquant une

tendance à la baisse ces dernières années et s'éloignant toujours plus des engagements pris. Les seuls pays qui ont respecté les objectifs de développement des Nations Unies et qui ont dépassé la barre de 0,7 % du produit national brut, sont le Danemark, la Norvège, la Suède, les Pays-Bas et le Luxembourg. Ces pays, bien que dans un ordre différent, avaient déjà représenté les cinq pays ayant consacré au développement la plus grande proportion de leur produit national brut en 2007.

Alors que la Suède (bien que loin devant le pays suivant), le Danemark, le Luxembourg et l'Irlande, ont accru leur engagement (taux différentiels : 5,1 %, 1,2 %, 1,1 % y 5,2 %, respectivement), les Pays-Bas et la Norvège ont diminué leur aide en 2008 (taux différentiels : -1,3 % et -8 %, respectivement). Parmi les pays qui ont le plus augmenté leur aide nette on retrouve aussi le

Royaume-Uni, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Finlande et la Suisse.

Quoi qu'il en soit, les pays dont l'accroissement du taux différentiel a été le plus important ont été la République de Corée et la Grèce, qui sont passés de 0,07 % à 0,09 % et de 0,16 % à 0,2 %, représentant des taux différentiels de 22,2 % y 20 %, respectivement.

En revanche, ceux qui ont le plus diminué leur aide ont été la Pologne, l'Autriche et la Hongrie, qui sont passés de 0,1 % à 0,08 %, de 0,5 % à 0,42 % y de 0,08 % à 0,07 %, respectivement, c'est-à-dire à des taux différentiels de -25 %, -19 % et -14,3 %, respectivement.

Il faut surveiller particulièrement des cas comme ceux de la Norvège et de l'Autriche qui, dans le cadre d'une fluctuation très importante de leurs apports annuels, tendent de toutes façons à une diminution notable de leur effort. ■

Le fossé se creuse

Références

SITUATION ACTUELLE
(dernière donnée disponible)

- Meilleure situation
- Au-dessus de la moyenne
- Au-dessous de la moyenne
- Pire situation

ÉVOLUTION RÉCENTE
(Entre la donnée disponible et la précédente)

- ➔ Avancée significative
- ➔ Légère avancée
- || Stagnante
- ➔ Recul
- ➔ Recul important

Tableau complet sur : www.socialwatch.org/statistics2009

Résumé : SITUATION ACTUELLE (couleur) ÉVOLUTION RÉCENTE (symbole)	PAYS (Valeur de l'Indice des Capacités Fondamentales, 0 à 100)	POPULATION AYANT ACCÈS A L'ASSAINISSEMENT (%)	POPULATION AYANT ACCÈS AUX SOURCES D'EAU AMÉLIORÉE (%)	Valeur	Résumé : SITUATION ACTUELLE (couleur) ÉVOLUTION RÉCENTE (symbole)	PAYS (Valeur de l'Indice des Capacités Fondamentales, 0 à 100)	POPULATION AYANT ACCÈS A L'ASSAINISSEMENT (%)	POPULATION AYANT ACCÈS AUX SOURCES D'EAU AMÉLIORÉE (%)	Valeur
←	Afghanistan (46)	30	22	26	→	El Salvador (80)	86	84	85
←	Afrique du Sud (89)	59	93	76	←	Émirats arabes unis (100)	97	100	99
→	Albanie (96)	97	97	97	←	Équateur (86)	84	95	90
→	Algérie (96)	94	85	90	←	Érythrée (60)	5	60	33
	Allemagne (99)	100	100	100		Espagne (100)	100	100	100
	Andorre (93)	100	100	100	←	Estonie (99)	95	100	98
→	Angola (58)	50	51	51		États-Unis d'Amérique (98)	100	99	100
←	Anguilla (—)		60	60	←	Éthiopie (53)	11	42	27
←	Antigua-et-Barbuda (94)		91	91		Fédération de Russie (99)	87	97	92
	Arabie saoudite (95)		93	93		Fidji (93)	71	47	59
	Argentine (98)	91	96	94		Finlande (100)	100	100	100
→	Arménie (99)		98	98		France (99)		100	100
	Aruba (—)		100	100		Gabon (82)	36	87	62
	Australie (99)	100	100	100		Gambie (73)	52	86	69
	Autriche (99)	100	100	100		Géorgie (96)	93	99	96
→	Azerbaïdjan (96)	80	78	79	←	Ghana (76)	10	80	45
	Bahamas (99)	100	97	99		Grèce (99)	98	100	99
←	Bangladesh (56)	36	80	58		Grenade (92)	97	95	96
	Barbade (98)	99	100	100	→	Guadeloupe (—)		98	98
→	Bélarus (100)	93	100	97		Guam (—)		100	100
→	Belize (92)		91	91	←	Guatemala (68)	84	96	90
←	Bénin (77)	30	65	48	→	Guinée (68)	19	70	45
←	Bhoutan (79)	52	81	67	←	Guinée équatoriale (58)	51	43	47
→	Birmanie/Myanmar(73)	82	80	81	←	Guinée-Bissau (60)	33	57	45
←	Bolivie (79)	43	86	65	→	Guyana (84)	81	93	87
	Bosnie-Herzégovine (98)	95	99	97	→	Guyane française (99)		84	84
→	Botswana (90)	47	96	72	←	Haïti (—)	19	58	39
→	Bésil (90)	77	91	84	←	Honduras (82)	66	84	75
	Bulgarie (97)	99	99	99	→	Hongrie (99)	100	100	100
	Burkina Faso (71)	13	72	43		Îles Cook (98)	100	95	98
→	Burundi (61)	41	71	56	→	Îles Mariana du Nord (—)		99	99
→	Cambodge (66)	28	65	47	→	Îles Marshall (93)		87	87
	Cameroun (77)	51	70	61		Îles Salomon (—)	32	70	51
	Canada (98)	100	100	100		Îles Vierges (RU)(—)		100	100
→	Cap-Vert (93)		80	80	←	Inde (68)	28	89	59
→	Chili (99)	94	95	95	←	Indonésie (85)	52	80	66
→	Chine (94)	65	88	77	→	Iran (95)		94	94
	Chypre (100)	100	100	100	←	Iraq (88)	76	77	77
→	Cisjordanie et Gaza (—)	80	92	86		Islande (98)	100	100	100
←	Colombie (94)	78	93	86		Israël (100)		100	100
→	Comores (79)	35	85	60	→	Jamaïque (94)	83	93	88
←	Congo (76)	20	71	46		Japon (100)	100	100	100
→	Costa Rica (93)	96	98	97	←	Jordanie (99)	85	98	92
←	Côte d'Ivoire (74)	24	81	53	→	Kazakhstan (99)	97	96	97
	Croatie (100)	99	99	99		Kenya (71)	42	57	50
	Cuba (99)	98	91	95	→	Kirghizistan (98)	93	89	91
	Danemark (100)	100	100	100	←	Kiribati (89)	33		33
←	Djibouti (90)	67	92	80		Lesotho (72)	36	78	57
→	Dominique (96)		97	97		Lettonie (99)	78	99	89
←	Égypte (89)	66	98	82	→	Liban (96)		100	100

Résumé : SITUATION ACTUELLE (couleur) ÉVOLUTION RÉCENTE (symbole)	PAYS				Valeur	Résumé : SITUATION ACTUELLE (couleur) ÉVOLUTION RÉCENTE (symbole)	PAYS				Valeur		
	(Valeur de l'Indice des Capacités Fondamentales, 0 à 100)	POPULATION AYANT ACCÈS A L'ASSAINISSEMENT (%)	POPULATION AYANT ACCÈS AUX SOURCES D'EAU AMÉLIORÉE (%)				(Valeur de l'Indice des Capacités Fondamentales, 0 à 100)	POPULATION AYANT ACCÈS A L'ASSAINISSEMENT (%)	POPULATION AYANT ACCÈS AUX SOURCES D'EAU AMÉLIORÉE (%)				
→	Libéria (61)		64		64		République dominicaine (87)	79	→	95		87	
	Libye (99)	97		71		84	→	République pop. dém. de Corée (87)		100		100	
	Luxembourg (100)	100		100		100		République tchèque (99)	99	→	100		100
←	Macédoine (—)	89		100		95	←	République-Unie de Tanzanie (73)	33	←	55		44
←	Madagascar (59)	12	←	47		30	←	Roumanie (98)	72		88		80
	Malaisie (97)	94		99		97		Royaume-Uni (99)		100		100	
	Malawi (62)	60	←	76		68	←	Rwanda (53)	23	←	65		44
	Maldives (91)	59		83		71	→	Sainte-Lucie (98)		98		98	
	Mali (67)	45	←	60		53		Saint-Kitts-et-Nevis (95)	96	→	99		98
	Malte (99)			100		100	←	Samoa (97)		88		88	
	Maroc (81)	72	←	83		78		Samoa américaine (—)	100				100
	Maurice (99)	94		100		97		Sao Tomé-et-Principe (83)	24	←	86		55
←	Mauritanie (68)	24	←	60		42	←	Sénégal (68)	28	←	77		53
→	Mexique (95)	81	→	95		88	←	Serbie (—)	92		99		96
←	Micronésie (—)	25	←	94		60		Seychelles (99)		88		88	
	Monaco (—)			100		100	←	Sierra Leone (59)	11	←	53		32
←	Mongolie (93)	50	←	72		61		Singapour (100)		100		100	
←	Monténégro (—)	91		98		95		Slovaquie (99)	100	→	100		100
	Montserrat (—)			100		100	←	Somalie (48)	23	←	29		26
←	Mozambique (66)	31	←	42		37	→	Soudan (70)	35	→	70		53
→	Namibie (89)	35	→	93		64		Sri Lanka (96)	86	←	82		84
←	Népal (58)	27	←	89		58		Suède (100)	100		100		100
	Nicaragua (70)	48	→	79		64		Suisse (99)	100		100		100
←	Niger (55)	7	←	42		25	←	Suriname (82)	82	←	92		87
←	Nigéria (66)	30	←	47		39	→	Swaziland (80)	50	→	60		55
	Niue (94)	100		100		100	→	Tadjikistan (89)	92	→	67		80
	Norvège (100)			100		100		Tchad (44)	9		48		29
	Nouvelle-Zélande (97)			97		97	←	Thaïlande (96)	96	←	98		97
←	Oman (98)			82		82	←	Timor-Leste (53)	41	→	62		52
←	Ouganda (59)	33	←	64		49	←	Togo (68)	12	←	59		36
→	Ouzbékistan (93)	96	→	88		92	→	Tokélaou (—)			88		88
	Pakistan (71)	58	←	90		74		Tonga (96)	96		100		98
←	Palaos (96)	67	←	89		78	←	Trinité-et-Tobago (95)	92	←	94		93
	Panama (93)	74	→	92		83		Tunisie (95)	85		94		90
→	Papouasie-Nouvelle-Guinée (62)	45	→	40		43	→	Turkménistan (88)			72		72
←	Paraguay (95)	70	←	77		74	→	Turks-et-Caïcos (—)			100		100
	Pays-Bas (100)	100		100		100		Turquie (92)	88		97		93
→	Pérou (88)	72	→	84		78		Tuvalu (89)	89	←	93		91
→	Philippines (78)	78	→	93		86	←	Ukraine (98)	93	←	97		95
→	Polynésie française (—)			100		100		Uruguay (98)	100		100		100
	Portugal (99)	99		99		99	→	Vanuatu (87)			60		60
	Qatar (95)	100		100		100	→	Venezuela (93)			83		83
→	République arabe syrienne (95)	92	→	89		91	→	Viet Nam (93)	65	→	92		79
→	République centrafricaine (65)	31	→	66		49	→	Wallis-et-Futuna (—)			100		100
	République de Corée (100)			92		92	→	Yémen (59)	46	→	66		56
→	République de Moldavie (—)	79	→	90		85	←	Zambie (71)	52	←	58		55
→	République dém. du Congo (75)	31	→	46		39	←	Zimbabwe (77)	46	←	81		64
→	République dém. pop. lao (58)	48	→	60		54							

REMARQUE :

1. Évolution : L'évolution des indicateurs s'obtient à partir d'un procédé qui consiste à rééchelonner les valeurs résultantes du taux de variation relative entre les gammes suivantes : *inférieur à -5 : avancée significative ; entre -5 et -1 : légère avancée ; entre -1 et 1 : stagnante ; entre 1 et 5 : recul ; supérieur à 5 : recul important.*

Ce taux s'obtient à partir de la formule suivante : $(\text{valeur 2009} - \text{valeur 2008} / \text{valeur 2008}) * 100$

2. Valeur atteinte par l'Indice : Présente la valeur résultant de la somme des valeurs atteintes dans chaque dimension divisée par le nombre total de dimensions avec donnée.

3. Évolution stagnante : Les indicateurs qui présentent une évolution stagnante dans la totalité de ses valeurs répondent

au manque d'actualisation de celles-ci, reproduisant les valeurs consignées en 2008.

SOURCE : UNICEF (www.unicef.org/sowc09).

Pour information plus détaillée sur les années de référence des données voir tableaux complets sur : www.socialwatch.org/statistics2009

DÉFINITION DES INDICATEURS :

Population ayant accès à l'assainissement (%) : Pourcentage de la population totale qui a accès aux moyens sanitaires d'élimination des excréments humains, dans le foyer ou à une distance raisonnable de celui-ci. Les installations améliorées vont des simples letrines aux WC. Pour être efficaces, les installations doivent être correctement construites et entretenues.

Population ayant accès aux sources d'eau améliorée (%) : Pourcentage de la population ayant un accès amélioré à n'importe quel type de sources d'eau potable cités après : connexions dans la demeure, sources publiques, puits perforés, puits creusés protégés, sources naturelles protégées et réservoirs d'eau de pluie. L'accès amélioré se définit comme la disponibilité d'au moins 20 litres par jour et par personne d'une source située à un kilomètre maximum du domicile.

Notes méthodologiques et guide pour lire les tableaux à la fin de la section.